

# EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. V. LECHAT,

Ingénieur en chef, Directeur du 9<sup>me</sup> arrondissement des mines, à Liège.

**SUR LES TRAVAUX DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1910**

## *Installations sanitaires et diverses*

Le Charbonnage du Bonnier a mis en marche, à la fin du semestre une petite installation de bains douches; mais elle n'est destinée qu'à la direction et au personnel de la surveillance. Elle comprend 4 cabines avec baignoires pour les ingénieurs et 8 douches pour les surveillants.

M. l'Ingénieur **Fourmarier** me fournit les quelques renseignements suivants sur cette installation :

« Le revêtement des cabines est en briques émaillées; les baignoires sont en fonte émaillée.

» Dans la salle des surveillants, les armoires sont disposées le long de la muraille, pour recevoir les vêtements des surveillants.

» Le chauffage est obtenu au moyen de vapeur à basse pression passant dans quatre radiateurs. Pour ces douches, l'eau est chauffée par un courant de vapeur passant dans un réservoir mélangeur placé au sommet de la salle.

» Des mitres de ventilation placées sur la toiture assurent une ventilation convenable des salles ».

Au siège des Makets du Charbonnage de la Concorde on a installé des lavoirs pour ouvriers. Les douches au nombre de 24, se trouvent dans un local spécial; une salle voisine, où les hommes changent de vêtements, est pourvue de 400 crochets (monte-habits) auxquels il est interdit de suspendre les souliers; ceux-ci sont déposés dans un

casier *ad hoc* et la direction du charbonnage les fait graisser deux fois par semaine.

On fait usage de l'eau de la mine préalablement décantée; on estime à 40 mètres cubes par jour la quantité nécessaire à ce lavoir.

L'installation est accessible à tous les ouvriers; elle est fréquentée actuellement par 220 hommes du fond sur 350 que comporte le personnel de l'intérieur et par 50 ouvriers de la surface sur un personnel de 150 personnes.

L'entretien du lavoir occupe 2 hommes pendant le poste de jour et 2 hommes pendant le poste de nuit.

La Société anonyme des Charbonnages de Gosson-Lagasse a installé, à son siège de Jemeppe, une usine à agglomérés au sujet de laquelle M. l'Ingénieur **Fourmarier** me fournit les renseignements suivants :

« Cette usine utilise pour sa fabrication, les charbons menus et le brai de houille provenant de la distillation du goudron.

» Le brai est emmagasiné à l'extérieur du bâtiment principal dans un réservoir en béton pouvant contenir environ 300 tonnes.

» La capacité actuelle de l'usine est de 100 tonnes environ pour 10 heures de travail.

» L'usine comprend : a) Une chaudière à vapeur Bailly-Mathot, timbrée à 10 atmosphères; b) Une salle de machine; la machine motrice fournie par la Société anonyme Liégeoise pour la construction de machines est du type horizontal, monocylindrique, sans condensation, à distribution par tiroirs cylindriques; c) La salle du four sécheur contenant 3 réservoirs à charbon sous lesquels se trouvent trois tôles tournantes, un transporteur et une chaîne à godets pour amener le charbon au-dessus du four; sous le four est disposée une vis sans fin suivie d'une chaîne à godets pour reprendre le charbon séché; d) La salle de la presse contenant deux ballons dont un à brai et un à charbon au-dessous desquels il y a deux doseurs d'où le mélange est conduit par vis sans fin au désintégrateur et de là par chaîne à godets, à la presse; e) L'annexe à brai où se trouvent un concasseur et une chaîne à godets,

» Le four est alimenté par la vapeur de décharge de la machine motrice.

» Le malaxeur de la presse reçoit de la vapeur à 3 atmosphères surchauffée à 250°. Les vapeurs goudronneuses sont aspirées par une

cheminée en tôle galvanisée de 400 millimètres de diamètre, munie, à sa base, d'un large entonnoir.

» Le bâtiment est éclairé par de grandes baies vitrées dont une grande partie peut s'ouvrir. La toiture est en Eternit placée au moyen de crochets sur lattes en fer.

» Le bâtiment est construit en matériaux incombustibles; seules les passerelles de service le long des transmissions sont en bois.

» Une tuyauterie à eau, à 3 ou 4 atmosphères de pression, serait utilisée en cas d'incendie.

» L'éclairage artificiel est assuré par des lampes à arc et des lampes à incandescence. La chaleur perdue du four, des conduites, etc., contribue, en hiver, un chauffage des locaux; celui-ci est, en outre assuré par un certain nombre de tuyaux à ailettes alimentés par de la vapeur à basse pression.

» Des lunettes spéciales et des masques sont mis à la disposition des ouvriers.

» Le transport du charbon à l'usine et la reprise des briquettes s'effectuent par des transporteurs à courroies actionnés par des moteurs électriques à courant triphasé à 220 volts, 50 périodes ».

#### *Charbonnage de Gosson-Lagasse. — Encagement du personnel*

M. l'Ingénieur **Fourmarier** me signale un intéressant dispositif adopté au puits n° 6 du siège n° 2 du Charbonnage de Gosson-Lagasse pour faciliter l'entrée des ouvriers dans la cage. Voici comment il s'exprime :

« Le puits n° 6 sert à l'extraction; il est fermé par des clapets Briart.

» En vue de diminuer le temps d'engagement et de déengagement du personnel à la surface, opérations qui apportent toujours une perturbation dans l'aérage, la direction a installé un système de paliers fixes et mobiles très simple qui permet d'encager et de décager, sans manœuvre, le personnel, tout en laissant les abords des puits dégagés pendant l'extraction des produits.

» La cage comportant 4 paliers et la recette étant simple, il a été nécessaire de créer 3 paliers d'encagement. Les 2 paliers supérieurs sont fixes; le palier inférieur est mobile et peut être relevé pendant l'extraction, afin de ne pas entraver la circulation pour la manœuvre des berlines au niveau de la recette. La distance entre les différents niveaux n'est, en effet, que de 1<sup>m</sup>50. Ce palier mobile est équilibré